

NOTE D'INFORMATION 14 du 29 juillet 2003

(Kinshasa, 29 juillet 2003)

**Le nouveau mandat de la MONUC va permettre de soutenir efficacement la
Transition en RDC**

Le nouveau mandat de la MONUC va permettre à la Mission de soutenir efficacement le processus de transition en République Démocratique du Congo, a déclaré, mardi, le Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour la RDC, William Swing.

Sur les antennes de *Radio Okapi*, le Chef de la MONUC a qualifié le nouveau mandat, placé sous le chapitre VII de la Charte des Nations Unies, de « *robuste, d'adapté à la situation* », au regard des nouvelles tâches assignées à la MONUC. Ce mandat autorise à user de la force en Ituri et dans les Kivu pour protéger les civils et pour assurer le couloir humanitaire par lequel les agences humanitaires, les bailleurs de fonds et les ONG vont travailler pour que l'assistance humanitaire parvienne aux populations nécessiteuses. « *Les attaques et les violences perpétrées en Ituri et dans les Kivu sont inacceptables aux yeux de la Communauté internationale, d'où la décision de placer la MONUC sous le chapitre VII de la Charte des Nations Unies. La protection des civils est un devoir que nous prenons au sérieux. C'est important pour la réussite de la transition en RDC* », a déclaré M. Swing.

Le nouveau mandat de la MONUC va lui permettre de prendre efficacement la relève, dès le 1^{er} septembre, de la Force multinationale Artémis opérationnelle à Bunia. « *Nous sommes bien avancés dans le processus de déploiement de la brigade de la MONUC en Ituri* », a-t-il assuré, précisant qu'une équipe précurseur était déjà sur place et qu'une grande partie des 3800 éléments prévus pour l'Ituri remplacera la Force multinationale le 1^{er} septembre. La MONUC va intensifier également le déploiement de ses troupes dans l'Est du pays, a-t-il souligné.

Par ailleurs, le Chef de la MONUC a salué l'embargo sur les armes imposé à l'Est de la RDC. « *Nous accueillons très favorablement cette décision du Conseil de Sécurité car c'est une situation qui est à la base de beaucoup de difficultés dans le pays. Nous allons rester en contact avec les autorités congolaises et le Conseil de sécurité pour la mise en œuvre de cette décision* ».

Les nouvelles tâches de coordination de toutes les activités du système des Nations Unies confiées au Représentant spécial vont permettre à la MONUC d'être plus efficace dans son appui au Gouvernement de transition, a indiqué M. Swing. « *Nous*

allons nous imprégner des priorités du gouvernement en matière de développement, de reconstruction, d'élections, de sécurité et de justice pour être à même de soutenir la Transition », a-t-il dit.

Pour contribuer au rétablissement des relations de bon voisinage recommandé par le Conseil de Sécurité dans la résolution 1493, William Lacy Swing entend privilégier les contacts réguliers avec les pays de la sous-région des Grands Lacs. « *Cela permettra la mise en œuvre du mandat de la MONUC que le Conseil de Sécurité des Nations Unies a bien voulu confier à la MONUC* », a-t-il conclu.
